



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

gouvernement

Question écrite n° 71803

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants, sur la place des femmes au sein de son cabinet ministériel. Ainsi, à l'heure où la féminisation du Gouvernement, après les départs de Dominique Gillot, Marylise Lebranchu, Dominique Voynet et Michelle Demessine, remplacées par quatre ministres hommes, est en régression (passant de 34,5 % en 1999 à 26,5 % aujourd'hui), il souhaite savoir si les femmes ont la possibilité d'occuper de hautes fonctions au sein de son cabinet.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que, jusqu'au 1er janvier 2002, il était le seul membre du Gouvernement à avoir choisi une femme comme directrice de cabinet, dès sa prise de fonctions en septembre dernier, confirmant ainsi la nomination antérieurement effectuée par son prédécesseur le 23 avril 2001. Il a en outre nommé une « conseillère pour la mémoire », son cabinet comptant ainsi deux femmes sur sept membres, soit une proportion de près de 30 %. Ainsi que peut le constater l'honorable parlementaire, le secrétaire d'Etat qui est à la tête d'une administration comptant une très forte majorité d'hommes dans ses ressortissants, n'a pas hésité à « féminiser » son cabinet, et en a confié la plus haute responsabilité à une femme. Par ailleurs, pour ce qui concerne les statistiques demandées relativement au nombre de femmes travaillant dans les services du département ministériel à des postes de responsabilité, le secrétaire d'Etat rappelle que depuis l'intégration des services du secrétariat d'Etat aux anciens combattants au sein de ceux du ministère de la défense, il dispose, pour remplir sa mission, des personnels de cette administration. La même question ayant été posée au ministre de la défense, il y aura donc lieu de se reporter à cette réponse.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71803

Rubrique : Etat

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 228

Réponse publiée le : 15 avril 2002, page 2000